



CESAB
CENTRE DE SYNTHÈSE ET D'ANALYSE
SUR LA BIODIVERSITÉ

FRB-CESAB

Appel à projets de recherche 2020



Contact

cesab@fondationbiodiversite.fr

Calendrier

01/12/2020 à 18:00 (CET) : Clôture pour la soumission des pré-propositions
18/01/2021 : Notification de la pré-sélection et invitation à soumettre les propositions complètes
15/03/2021 à 13:00 (CET) : Clôture pour la soumission des propositions complètes
Fin mai 2021 : Annonce des résultats
Début des projets : automne 2021

Contexte de l'appel à projets et résultats attendus

Un des objectifs du développement durable des Nations Unies (ODD) est de stopper le déclin mondial de la biodiversité dont le rythme est alarmant en ce début de 21^{ème} siècle. La synthèse et l'analyse des données de la biodiversité constituent une contribution majeure à cet objectif.

En 2020, au travers de son Centre de synthèse et d'analyse sur la biodiversité ([Cesab](#)), la Fondation pour la recherche sur la biodiversité ouvre un appel à projets de recherche pour financer au minimum trois projets innovants de synthèse d'idées et de concepts et/ou d'analyse de données existantes, pour améliorer la connaissance scientifique relative à la biodiversité et permettre sa protection.

Les groupes de travail financés par le Cesab partagent leur expertise scientifique, des données disponibles et des outils de modélisation pour répondre à un large éventail de questions sur la biodiversité, à toutes échelles, spatiales et temporelles.

Les projets pourront traiter de tout sujet relatif à la biodiversité, du point de vue des sciences naturelles et/ou des sciences humaines et sociales, par exemple et de façon non exhaustive: l'état et la dynamique de la biodiversité, la relation biodiversité-écosystème-services, la relation entre biodiversité et pressions anthropiques, le rôle des processus évolutifs dans la dynamique de la biodiversité, les socio-écosystèmes et l'accès aux ressources biologiques, les questions de droit et de gouvernance des usages, la conservation de la biodiversité, la relation entre biodiversité et santé humaine, etc.

Si l'excellence scientifique est le premier critère de sélection, l'interdisciplinarité et les liens avec les parties prenantes (gestionnaires, décideurs politiques, ONG, citoyens) seront très appréciés.

Une attention particulière sera aussi portée au transfert des connaissances. Sont notamment attendus : des publications scientifiques et toute autre forme de diffusion des connaissances à destination des scientifiques, des gestionnaires et des utilisateurs, des bases de données publiques, des outils d'analyse et de modélisation en libre accès, des sites web, l'organisation d'ateliers internationaux, des formations, des présentations lors de conférences majeures ou d'événements officiels.

Le groupe de travail fournira un rapport intermédiaire (18 mois) et un rapport final (36 mois), selon un modèle fourni par le Cesab.

Composition du consortium de recherche

Le (la) coordinateur(trice) du projet doit être un(e) scientifique reconnu(e), rattaché(e) à un organisme de recherche français. Le groupe doit également avoir un co-leader, issu d'un laboratoire différent du coordinateur (pas nécessairement affilié à un organisme français). Le groupe de travail (constitué d'un maximum de 14 experts, coordinateurs inclus) devra être **largement international**,

équilibré entre des profils de chercheurs jeunes et confirmés, et respecter, dans la mesure du possible, une parité femme-homme. Les groupes multidisciplinaires ou les groupes incluant des parties prenantes sont encouragés. Les groupes de travail se réunissent deux fois par an, pendant une semaine, au Cesab à Montpellier (France).

Un(e) post-doctorant(e) sera recruté(e) par la FRB pour les besoins du projet durant 24 mois. La sélection sera effectuée par le (la) coordinateur(trice) du projet, le groupe de travail et la direction du Cesab. Le (la) post-doctorant(e) jouera le rôle de catalyseur du groupe de travail, sous la direction de son(sa) coordinateur(trice). Cette fonction demande une activité scientifique forte et une implication complète dans le fonctionnement du projet. Il(elle) sera basé(e) préférentiellement au Cesab à Montpellier, en fonction des capacités d'accueil du Cesab. Le cas échéant, il(elle) disposera d'un financement de plusieurs semaines de missions par an pour interagir directement avec le(la) coordinateur(trice) du projet en dehors des périodes de réunion du groupe.

Politique de gestion des données

Le Cesab adhère à la démarche des données ouvertes. Les jeux de données produits/rassemblés par les projets financés dans le cadre de cet appel à propositions devront être rendus publics et accessibles à la communauté scientifique la plus large possible. Pour atteindre cet objectif, le Cesab demande :

- que les jeux de données synthétisés pendant le projet de recherche au Cesab soient décrits de manière pertinente (en utilisant des standards de métadonnées internationaux), et puissent être rendus publics dans un délai raisonnable ;
- que les données brutes utilisées pour générer les productions scientifiques dérivées soient bien documentées ;
- que les droits de propriété intellectuelle de tous les détenteurs de données soient respectés lorsque leurs données seront utilisées dans le cadre des groupes de travail du Cesab ;
- que des standards de *Creative Commons BY 4.0* soient appliqués autant que possible pour toutes les données déposées.

Le Cesab offre aux scientifiques une occasion unique d'utiliser ses compétences et ses conseils en synthèse et analyse de données, et fournit des liens vers les organisations permettant de faciliter le dépôt de données dans des archives ouvertes.

Critères de sélection

Les critères de sélection comprennent : (i) l'excellence scientifique et le caractère innovant du projet, (ii) la pertinence vis-à-vis des objectifs du Cesab, (iii) la qualité du groupe de travail constitué (c'est-à-dire le niveau d'expertise au regard du sujet traité), (iv) la faisabilité du programme de travail, et (v) la diffusion des connaissances et des données.

Budget alloué - activités financées

L'appui financier de la FRB inclut le recrutement d'un(e) post-doctorant(e) pour une période de 24 mois, la prise en charge (financière et logistique) de l'organisation des réunions au Cesab à Montpellier, les coûts de valorisation, l'appui technique et administratif. L'appui financier direct au fonctionnement du projet ne saurait dépasser une durée de projet de 3 ans.

Le montage du projet constitue un engagement du (de la) coordinateur(trice) : toute modification de la liste des participants, du nombre de réunions, du calendrier, etc... doit être approuvée par la direction du Cesab.

Le (la) coordinateur(trice) du projet remettra un rapport d'avancement à mi-parcours (18 mois) ; ce rapport, validé par le Comité Scientifique du Cesab, permettra la poursuite du financement.

Pourront être financés, pendant la durée du projet :

- Un(une) post-doctorant(e) pour une durée de 24 mois, localisé(e) dans la mesure du possible au Cesab à Montpellier ;
- Le cas échéant, la prise en charge de missions équivalentes à 30 jours par an pour assurer le lien entre le(la) coordinateur(trice) du projet et le(la) post-doctorant(e) ;
- L'équipement informatique (si besoin et dans la limite de 2000 euros) de le(la) post-doctorant(e) ;
- Six réunions du groupe (constitué d'un maximum de 14 experts) de 5 jours chacune. Le groupe de travail se réunira au Cesab deux fois par an durant les 3 années du projet ;
- Les frais de publications en accès libre dans la limite de 6000 euros ;
- La participation à un colloque international pour le(la) post-doctorant(e) dans la limite de 3000 euros ;
- La compensation de l'empreinte carbone des réunions dans la limite maximum de 3000 euros.

En outre, la FRB s'engage à fournir :

- L'organisation logistique locale (planification des réunions, transports, hébergements et restauration) ;
- La mise à disposition d'espaces de travail au Cesab et d'outils de communication ;
- Un appui à l'analyse de données ;
- Un appui à la communication et à la valorisation du projet et de ses résultats ;
- L'appui administratif à la gestion du projet.

Le budget sera administré par l'équipe du Cesab et ne doit pas être détaillé dans la réponse à l'appel d'offre.

Procédure de candidature

Les pré-propositions doivent être soumises exclusivement sous la forme d'un document .pdf unique déposé sur <https://frbcesabdata.sciencescall.org/> au plus tard le 01/12/2020 à 18:00 (CET) ; Ce fichier devra comporter :

- Le formulaire de pré-proposition (à remplir en anglais) en téléchargement sur <https://frbcesabdata.sciencescall.org/> ;
- Deux pages d'informations sur les porteurs du projet (courts CV, principales publications, etc...) ;
- Les e-mails d'accords de participants des membres du groupe.

Le formulaire de proposition définitive sera fourni le 18/01/2021 aux porteurs dont les projets auront été présélectionnés.

Les propositions complètes devront être soumises au plus tard le 15/03/2021 à 13:00 (CET)

Les résultats seront communiqués fin mai 2021.

Contacts

Pour de plus amples renseignements sur l'appel, la préparation de la proposition, la FRB, ou l'organisation du Cesab : cesab@fondationbiodiversite.fr